

# Solidarité de la communauté seynoïse

● Il n'est pas possible que la totalité des 58 000 Seynoises et Seynois bénéficie de toutes les réalisations et services que la municipalité met à la disposition des familles depuis la naissance (avant même le prénatal) jusqu'au crépuscule de la vie.

● En effet, il y a les milliers de personnes qui sont autant devenues seynoises au cours de leur vie, certaines sont venues travailler dans notre ville, d'autres sont venues s'y retirer.

● En fait, les 58 000 Seynoises et Seynois ne sont pas passés par les maternelles, les écoles primaires, les collèges et lycées seynoïse pour lesquels la municipalité,

depuis 1947, consacre la plus grande partie de son budget.

● Ils n'ont pas tous (et c'est heureux) en recours aux nombreux services mis à leur disposition par la municipalité dans le domaine de la santé.

● Ils ne sont pas tous pratiquants d'activités physiques et sportives dont les différentes disciplines se comptent par dizaines à La Seyne, toutes sont subventionnées par la municipalité.

● Ils n'ont pas tous (et c'est heureux) besoin de l'aide sociale.

● Ils n'utilisent pas tous le parking municipal Martini, ils n'ont pas tous eu besoin du service contre incendie, ils ne sont pas tous automobilistes

pour apprécier les chaussés, les nouvelles voies ouvertes pour mieux desservir les quartiers, les signalisations, ils ne sont pas tous amateurs d'expositions culturelles et de théâtre, ils n'ont pas tous les yeux braqués sur des espaces devenus verts par les soins des services municipaux, ils n'habitent pas tous en HLM, ils n'ont pas tous, pour eux-mêmes ou leurs enfants, bénéficié des séjours en centre de vacances municipaux, etc...

● Mais ils sont tous, ou ont tous été, ou seront tous amenés à bénéficier d'une façon ou d'une autre des services et réalisations qui constituent le riche bilan de la mu-

nicipalité seynoïse animée depuis 1978 par Maurice Blanc, maire dynamique, successeur de Philippe Giovannini et Toussaint Merle.

● C'est pour ces nombreuses réalisations que les Seynoises et les Seynois paient des impôts locaux. A La Seyne, ville qui s'est donnée une municipalité à gestion prioritairement sociale, le budget sert au mieux-vivre de la population. Les Seynoises et les Seynois paient des impôts locaux pour les Seynoises et les Seynois.

N'est ce pas une solidarité nécessaire et indispensable au niveau de la communauté que représente une ville ?